



APPEL À CANDIDATURES

Résidence d'artiste | LAB 10+1

Année 2027

Fondation Renaud
FORT DE VAISE

27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry 69009 Lyon - tél. 04 78 47 10 82



PRÉSENTATION

SITE HISTORIQUE

La Fondation Renaud a été créée en 1994 par Serge et Jean-Jacques Renaud et reconnue d'utilité publique par décret du 8 mars 1995. Ses fondateurs souhaitent faire connaître au public leurs **collections** et **sites patrimoniaux**. En effet, ces deux passionnés d'art et de patrimoine avaient rassemblé autour d'eux des artistes dont les œuvres sont venues enrichir un héritage artistique constituant le fonds initial de la Fondation. Cette collection, dont le Fort de Vaise est l'abri, regroupe aujourd'hui environ 8 000 objets et œuvres d'art permettant d'illustrer **l'histoire des arts lyonnais** de 1880 à nos jours.



RÉSIDENCE D'ARTISTE

Aujourd'hui, la Fondation Renaud poursuit cet engagement. En plus de présenter ses collections lors d'expositions temporaires, elle soutient la création contemporaine. Elle offre ainsi la possibilité à des talents de créer, dans les espaces du Fort de Vaise, des résidences artistiques qui sont alors de véritables opportunités pour enrichir leur carrière.

Chaque année, ces résidences sont l'occasion pour un artiste de développer un projet en dehors de son espace de création habituel, en collaboration étroite avec l'équipe de la Fondation et en dialogue direct ou indirect avec les bâtiments, les œuvres et/ou objets des collections.

Depuis 2019, la Fondation Renaud accueille chaque année un artiste en résidence. Au fil des années, elle a accompagné notamment Émilie Tolot, Agathe Chevallier, Flora Gausset, Zoé Grant, Guénaëlle de Carbonnières, Thaïva Ouaki, Lucas Zambon et Jérémy Liron, dont le projet *vue(s), vigie, voisinages* a été présenté en 2025. En 2026, la Fondation a accueilli l'artiste et réalisatrice Laure Subreville, dont la résidence a donné lieu à l'exposition *Nos sœurs endormies*.

Afin d'aller plus loin dans sa mission de soutien à la création contemporaine, la Fondation Renaud souhaite mettre en œuvre le dispositif LAB 10 + 1.

Ce dispositif associe une résidence d'artiste, suivie de sa restitution, à une exposition collective présentant 10 autres projets issus des candidatures reçues. Il permet ainsi de valoriser la diversité des propositions et de donner à voir les différentes façons d'aborder le thème de l'appel.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

CANDIDATS

La Fondation Renaud lance un appel à candidatures aux **artistes plasticiens et visuels**, toutes disciplines confondues¹. L'artiste devra porter un intérêt aux richesses de l'abritant, qu'il s'agisse du site, de son histoire et/ou des collections², en vue d'**une résidence de recherche et d'expérimentation et/ou de création** au Fort de Vaise dans le 9^{ème} arrondissement de Lyon.

Le projet artistique proposé pour cette résidence devra être en lien avec le thème de l'année 2027, à savoir **Entre les mains**, autour des arts populaires / cabinet des curiosités. Ce thème explore les gestes, pratiques et savoir-faire qui composent les cultures populaires, de l'artisanat aux usages du quotidien. À travers les collections de la Fondation Renaud, il invite à explorer ce que les pratiques et les objets racontent de nos façons de faire, de créer et d'inventer.

Afin de découvrir les collections et de nourrir leur réflexion, **les artistes intéressés peuvent participer à une visite des collections** sur inscription, **dans la limite des places disponibles** : [Inscription](#)

Cette initiative s'adresse à des artistes émergents, quel que soit leur niveau de reconnaissance ou d'expérience professionnelle.

À savoir : Un logement est disponible sur place pendant la résidence. Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge.

SÉLECTION DU LAURÉAT

1. Vérification de la complétude des dossiers de candidature et première analyse.

2. Sélection par un jury des profils en lien avec les objectifs de la Fondation Renaud et du thème. Le jury sera composé de la responsable des collections et des activités culturelles de la structure et de professionnels du monde des arts et de la culture à Lyon.

La sélection des candidats s'appuiera notamment sur les critères suivants :

- Pertinence du projet par rapport au thème proposé.
- Intérêt manifeste pour les collections de la Fondation Renaud.

À l'issue de la délibération, trois artistes finalistes seront sélectionnés et seront ensuite contactés.

3. Un entretien personnel en présentiel avec l'équipe de la Fondation Renaud sera réalisé pour désigner le ou la lauréat(e).

LAB 10 + 1

Parce qu'un appel à candidatures est aussi un espace de recherche et de création, la Fondation Renaud souhaite montrer la diversité des projets imaginés par les artistes autour du thème *Entre les mains*.

À l'issue de la sélection, **10 projets seront choisis par le jury pour être présentés dans les espaces du bas du Fort**, en parallèle de l'exposition - restitution du ou de la lauréate.

Cet accrochage permettra ainsi de mettre en lumière la pluralité des approches et des premières pistes de création, au-delà du seul projet retenu pour la résidence.

Les candidats sont invités à soigner la présentation de leur projet et à joindre des éléments permettant de visualiser les premières pistes : croquis, esquisses, recherches, références, schémas, photomontages, etc.

¹ L'espace de création mis à disposition n'étant pas encore un véritable atelier d'artiste, il est de rigueur d'accueillir des pratiques artistiques qui demeurent peu contraignantes.

² Pour découvrir les collections d'œuvres d'art et d'objets de la Fondation Renaud, merci de consulter l'onglet « Collections » sur fondation-renaud.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

CALENDRIER

La résidence artistique proposée par la Fondation Renaud s'étendra sur une **période de 3 mois** (12 semaines), à partir de mi-avril 2027. Les dates d'entrée et de sortie seront précisées directement avec l'artiste.

Dimanche 29 novembre 2026 à minuit : date limite de l'envoi du dossier de candidature

Début janvier 2027 : tenue du jury pour sélectionner les trois artistes finalistes

Fin janvier 2027 : entretiens individuels et annonce du lauréat

Mi-avril 2027 : entrée en résidence de l'artiste-plasticien

Début octobre à mi-décembre 2027 : exposition-restitution de la résidence et exposition collective des 10 projets sélectionnés.

L'artiste aura accès à l'atelier/espace de travail du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. Il sera tenu d'être présent au moins 20h par semaine sur place. Une présence les samedis pourra être envisagée après échange avec l'équipe de la Fondation Renaud.



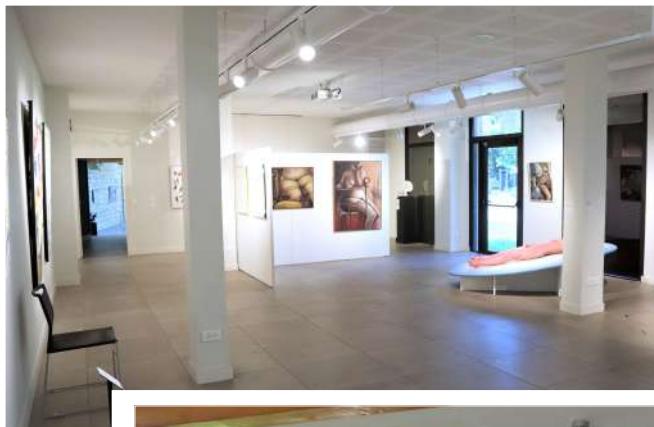
© Laetitia Bouquerel

ESPACES DE TRAVAIL

La Fondation Renaud veillera à mettre gracieusement à disposition de l'artiste :

1. Le Centre de documentation pour la consultation d'ouvrages.
2. Un espace de création et d'habitation de 48m² + mezzanine d'environ 15 m², orienté à l'Est et pourvu d'un balcon dont l'artiste pourra profiter.
3. Les espaces Régis Neyret, Combet-Descombes et les trois casemates où se tiendra l'exposition-restitution.
4. Un logement, espace partagé avec l'espace de création.

Espace Combet-Descombes (100m²)



3 Casemates (3x29m²)



©Cyrille Cauvet



©Laetitia Bouquerel

Espace Régis Neyret (68m²)

ACCOMPAGNEMENT

La Fondation s'engage à mettre à disposition du résident la consultation des inventaires et l'accès aux objets et/ou oeuvres d'art conservés au Fort de Vaise et au Château de la Poype de Serrières à Trept (Isère). Lors du montage et du démontage de l'exposition une assistance technique sera fournie par l'équipe de la Fondation Renaud.

Seront également pris en charge la conception, la réalisation et la diffusion d'un **support de valorisation** de sortie de résidence, dont le format pourra être adapté à la nature du projet, ainsi que les frais de réalisation de **scénographie** après validation et les échanges réalisés avec l'équipe de la Fondation, de **rencontres avec le public** et des différents **supports de communication**, ainsi que l'organisation du **vernissage de l'exposition de restitution**.

Une bourse sera attribuée au résident à hauteur de 2 200 € TTC lissée sur les trois mois de résidence, ainsi qu'une aide aux frais de réalisation des oeuvres³ plafonnée à 2 000€ TTC sur justificatif d'achat.

PARTICIPATION DU RÉSIDENT

Dans le cadre de la résidence d'artiste et au moment de l'exposition-restitution de sortie de résidence, l'artiste sera mobilisé pour animer des **temps de rencontre** fixés en amont avec la Fondation Renaud. Ces échanges permettront à l'artiste de présenter sa démarche, les étapes de création ainsi que les réflexions et intentions qui ont guidé son travail. Chaque intervention sera rémunérée à hauteur de 150€ TTC.

³ Les oeuvres produites lors de la résidence restent la propriété de l'artiste-auteur

CANDIDATURE

DOSSIER

Il doit être composé des éléments suivants en respectant l'ordre :

1. Le **Bulletin d'inscription dûment complété.**
2. Un **CV** : mettant en exergue le parcours artistique et l'expérience de l'artiste.
3. Une **note d'intention** : (1 page max) mentionnant le projet et pourquoi il est en lien avec les objectifs affichés de la Fondation Renaud.
4. Un **portfolio** : (10 pages max) présentant une sélection d'œuvres représentative de l'univers et des démarches entreprises par l'artiste.
5. Des **éléments de présentation du projet** : croquis, esquisses, recherches, références, schémas, photomontages, notes de travail ou tout autre élément permettant de visualiser les premières pistes du projet envisagé.

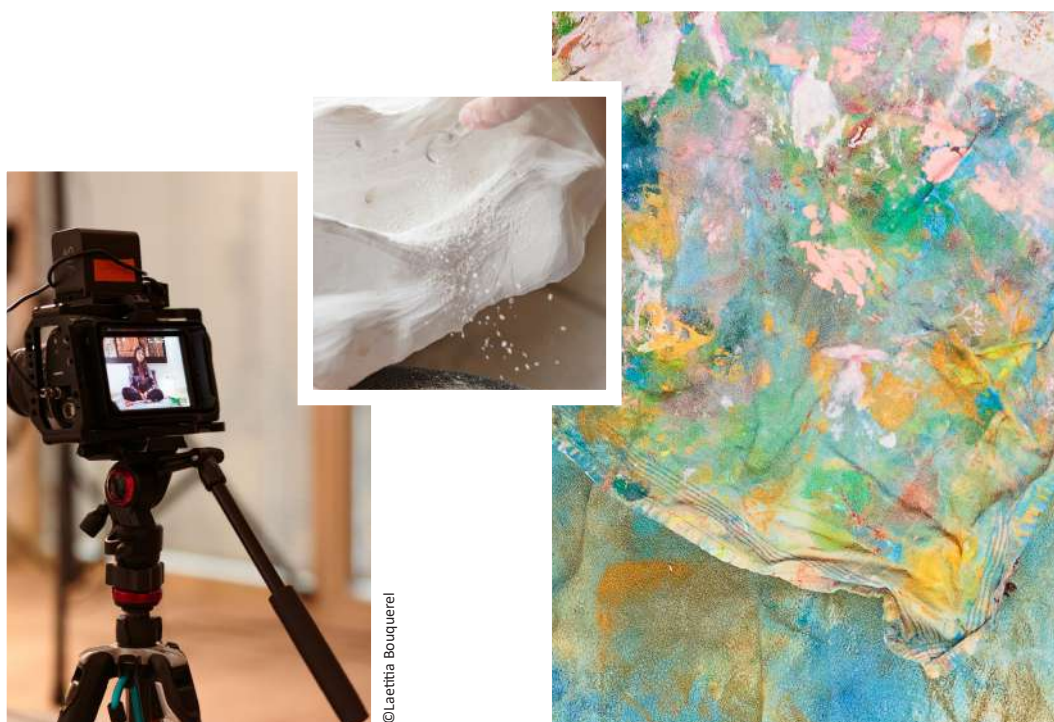
Modalités d'envoi avant le **dimanche 29 novembre 2026 à minuit** :

Par mail à projets@fondation-renaud.com. Il devra être transmis au **format PDF uniquement**, en **un seul fichier**.

Intitulé **[Prénom NOM].pdf**

DOCUMENTS FACULTATIFS

Tous liens, publications, vidéos, articles de presse, interviews et autres que l'artiste jugera intéressants de joindre.



BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner en même temps que le Dossier de candidature

APPEL À CANDIDATURES Résidence artistique 2027

Je soussigné(e)

Prénom, Nom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

Mail : _____

Affiliation à l'ADAGP : oui / non

Affiliation à la Maison des Artistes : oui / non

J'accepte que **certains éléments de ma candidature** puissent être présentés **dans le cadre de LAB 10 + 1** : oui / non

Cet accrochage mettra en lumière la diversité des projets proposés dans le cadre de cet appel à candidatures.

Fait acte de candidature pour la résidence artistique 2027 qui se tiendra à la Fondation Renaud et accepte les termes et conditions mentionnés dans le dossier d'appel à candidatures.

Date : _____

Signature :

FONDATION RENAUD

27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry

69009 LYON

En transport en commun

Station de métro Valmy (ligne D)
Bus 90, arrêt Fort de Vaise, les Carriers

À pied

Depuis le quai Arloing ou la place Valmy,
rejoindre la place A. de Vanderpol.
Puis, prendre la montée du boulevard
Antoine de Saint-Exupéry.

En voiture

Parking sur place et accès spécifique
PMR disponible sur demande

En vélo'v

Station Saint-Pierre-de-Vaise

CONTACT

Téléphone

04 78 47 10 82

Mail

projets@fondation-renaud.com

NOUS SUIVRE

Sur nos réseaux sociaux



Sur notre site internet

fondation-renaud.fr

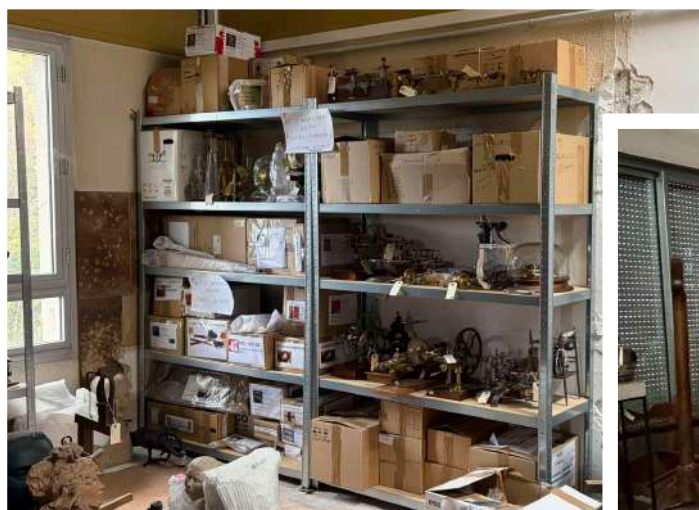
Fondation Renaud
Appel à candidatures - 2027



ANNEXES

CURIOSITÉS DES COLLECTIONS

Découvrez quelques objets et espaces des réserves, autant de ressources pour nourrir les premières réflexions autour votre projet.



FOCUS SUR LES COLLECTIONS

Pour découvrir plus largement les collections, un dossier de présentation proposant une sélection d'œuvres et d'objets d'art populaire est accessible [\[ici\]](#).

ANNEXES

PLANS DES ESPACES

Plans des espaces d'exposition de la Fondation Renaud, pour permettre aux artistes d'envisager leur projet en lien avec les caractéristiques et les possibilités du lieu.

